



Orchestres au collège

Pour faciliter l'accès à la culture, l'école de musique est sur le terrain

Faciliter l'accès à la culture par l'enseignement musical dès le plus jeune âge est un des axes de travail soutenu par les élus de Cœur de Loire. Dans les écoles, les collèges, à la crèche et au Relais Petite Enfance, les professeurs de l'école de musique de Cœur de Loire proposent tout au long de l'année un éveil artistique et culturel aux enfants. Ils leur permettent ainsi de découvrir, de pratiquer et plus si affinités !

DANS LES ÉCOLES POUR CRÉER L'ENVIE

Chaque année, en juin et en septembre, des professeurs font résonner leurs instruments dans la cour des écoles. Pour cette rentrée, ils ont été accueillis à Cosne-Cours-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Donzy, Ciez, Châteauneuf-Val-de-Bargis autour de 4 instruments : la flûte, la clarinette, le saxophone et le tambour. Pour que les enfants découvrent les instruments, leurs sons, les manières de jouer, ... et se lancent peut-être dans l'aventure à l'école de musique.

Jean-Yves Chir, Directeur de l'école, nous rappelle l'importance de ces moments de partage : « Nous allons de plus en plus à la rencontre des élèves. Cela nous permet de faire connaître les instruments que nous enseignons et de créer peut-être des vocations. Une vingtaine d'instruments est aujourd'hui enseignée à l'école de musique. Il est important que les enfants sachent qu'ils peuvent découvrir et pratiquer un instrument à travers des cours individuels et adaptés. Ils peuvent aussi à terme jouer en groupe. Cela contribue largement à leur éveil artistique ».

S'INITIER GRATUITEMENT AU COLLÈGE

Dans les collèges, des temps de pratique collective sont proposés à la pause du midi, une fois par semaine. Cela fait 10 ans que l'école de musique s'est lancée dans le dispositif Orchestre Au Collège (OAC). « Les enfants choisissent de participer à l'atelier musical qui leur est proposé et travaillent sur un projet pour se produire en concert. Cela demande un investissement tout au long de l'année scolaire. Les groupes préparent des concerts et cela nécessite de la régularité et un minimum de travail à la maison. » nous rappelle Jean-Yves.

À Cœur de Loire, les instruments proposés dans les ateliers OAC sont le saxophone ou la trompette. Les instruments sont prêtés et l'atelier est entièrement gratuit. Depuis la rentrée de septembre, 40 enfants se sont inscrits dans les 4 collèges partenaires (René Cassin et Claude Tillier à Cosne, le collège de Donzy et celui de Pouilly-sur-Loire).

Ils se produiront lors du Carnaval de Cosne, le 21 juin pour la Fête de la Musique et lors d'une rencontre départementale

à Cosne. Régulièrement l'équipe mène des actions pédagogiques en faisant venir des musiciens professionnels lors de *master class* dans les collèges ou en préparant des morceaux avec d'autres élèves du collège, inscrits à l'école de musique.

EVEIL À LA MUSIQUE DÈS 3 MOIS !

Il n'y a pas d'âge pour sensibiliser les enfants ! Alors 3 fois par mois, Antoine le professeur de musique intervient à la crèche lors d'ateliers musicaux et contribue à l'éveil culturel et artistique indispensable au développement des tout-petits... peut-être de futurs concertistes !

EN CHIFFRES

+ DE 200 ÉLÈVES
à l'école de musique

4 ORCHESTRES
au collège

20 INSTRUMENTS
enseignés

Pour tout renseignement, contactez l'école de musique au **03 86 26 60 17** - coeurdeloire.fr - [f CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire)

Nos partenaires

